

FICHE D'INSCRIPTION – SAISON 2024/2025

La réduction enfant s'applique à partir du **deuxième enfant**, et le montant est de **15€**.

La réduction **RIBOCORTIN** s'applique aux résidents de la Rivière de Corps, et le montant est de **15€**.


Les cours ne seront pas dispensés pendant les jours fériés à : Toussaint (1^{er} Nov. 24), Armistice (11 Nov. 24), Lundi de Pâques (1^{er} Avril 25), Fête du travail (1^{er} Mai 25), Victoire 1945 et Ascension (8, 9, 10 et 11 Mai 25), Pentecôte (20 Mai 25), et pendant les vacances scolaires.

JEUNES (par personne)	Cotisation	Entraînement	Tarif	Nbre	Réduction
Cotisation + Licence (12€)	95.00 €		95.00 €		
Cotisation + Licence (12€)+ MIni-Tennis 1H00 5/6 ans	95.00 €	80.00 €	175.00 €		
Cotisation + Licence (12€)+ Entraînement 1H15	95.00 €	135.00 €	230.00 €		
Cotisation + Licence (12€)+ Entraînement 1H30	95.00 €	160.00 €	255.00 €		
Cotisation + Licence (12€)+ Entraînement 2X1H30	95.00 €	325.00 €	420.00 €		
Cotisation PARENT + Licence (32€): Pour un parent ne jouant qu'avec son/ses enfant(s) (inscrit à l'école de tennis)			85.00 €		
ADULTES (par personne)	Cotisation	Entraînement	Tarif	Nbre	Réduction
Cotisation + Licence (32€)	175.00 €		175.00 €		
Cotisation (COUPLE) + Licence (32€)	145.00 €		145.00 €		
Cotisation (ÉTUDIANT) + Licence (32€)	115.00 €		115.00 €		
Cotisation + Licence (32€)+ Entraînement 1H30	175.00 €	200.00 €	375.00 €		
Cotisation (COUPLE) + Licence (32€) + Entraînement 1H30	145.00 €	200.00 €	345.00 €		
Cotisation (ÉTUDIANT) + Licence (32€) + Entraînement 1H30	115.00 €	200.00 €	315.00 €		
Cotise printemps à partir du 1er mai + Licence (32€)			100.00 €		
Cotise été à partir du 1er juillet+ Licence (32€)			80.00 €		
Cotisation découverte : valable 3 mois. + Licence (3€)			40.00 €		
			Total		
			Réduction		
			Total		

Nom	Prénom	Date de naissance	Portable	Mail
Adresse				
Rue :				
Code Postale :				
Ville :				

Pièces à fournir :
Certificat médical
Ou Attestation Q-S

Mode de Règlement :
Espèces, Chèques, Bons CAF, Coupon Sport,
Chèques Sport, Chèques Vacances ANCV
En Ligne (Ten'UP) et PayAsso.

Pour les règlements par chèque en plusieurs fois, merci d'établir les chèques à l'avance en mentionnant au dos le mois d'encaissement. 

Paiement en ligne (1 fois ou 3 fois sans frais) : <https://www.payasso.fr/tcrc/paiement> Ou avec TEN'UP.



www.tcrc.fr



INFO – RENSEIGNEMENTS

tc.riviere-de-corps@fft.fr



Paiement avant le 31/12/2024

03 27 75 21 76

Je soussigné [nom et prénom] :

Agissant en qualité de représentant légal de :

- Reconnais que l'adhésion au Tennis Club de la Rivière de Corps entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui-ci et des règlements de la Fédération Française de Tennis,
- Reconnais avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive, avoir été informé et avoir pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence,
- Reconnais avoir été averti de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires (notamment celles proposées par la FFT) afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel.
- Autorise le Tennis Club de La Rivière de Corps, pour sa communication interne et/ou externe, à capter et à utiliser, pour la saison en cours, l'image de la personne objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support.

L'adhésion au club entraîne de facto l'adhésion du membre à la FFT, y compris des organes déconcentrés (ligues et comités départementaux). Le club et la FFT pourront être amenés à utiliser vos données personnelles (notamment l'adresse de messagerie électronique) pour les besoins de l'organisation de l'activité fédérale (notamment l'envoi de l'attestation de licence). À cette fin, les informations collectées seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par le club et la FFT. Sous réserve de votre accord, le Club et la FFT (y compris ses organes déconcentrés) pourront éventuellement réutiliser ces données à des fins commerciales, et les communiquer à titre onéreux ou gratuit à leurs partenaires commerciaux respectifs.

- Accepte de recevoir des propositions commerciales de la part de la FFT (billetteries pour Roland-Garros etc...) et de ses partenaires.

En tout état de cause, conformément aux dispositions des articles 39 et 40 de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et, le cas échéant, de suppression des données vous concernant. Pour l'exercice de ces droits, vous êtes invité à vous adresser au club (indiquer la personne ad hoc), et/ou au correspondant Informatique et Libertés de la FFT (cilfft@fft.fr).

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données. Pour toutes informations sur la protection des données individuelles, veuillez consulter le site de la Cnil (www.cnil.fr)

- * L'inscription est définitive, toute année commencée est due en totalité, hormis en cas de situation de force majeure.
- * Attention le club ne remboursera pas tous cours annulés pour une cause indépendante de sa volonté. L'inscription payée en début d'année sera entièrement due.

Fait à :

Le :

Signature du membre (ou, pour un mineur, de son représentant légal)

